



Restitution de mon dossier

Par **mayou972**, le **23/11/2008 à 16:47**

Bonjour, je me suis inscrite à une auto ecole en Octobre 2007, J'ai fais une inscription pour un forfait ou il y a une promotion:rn- 35H de code 280 ?rn- 20H de conduite 600 ?rn- La 1ere Presentation de l'examen(offerte)rn- Inscription et livret (offerte)rn- Evaluation de depart (offerte)rn- La 1ere presentation l'examen de conduite (offerte)rn- Livre de code et cahier d'exercice (offert)rn J'ai versé 100€ pour commencé ayant dépassé heures de code de 300€ que j'ai réglé donc a ce jour je ne lui dois rien!rnJ'ai reussi mon examen de code je souhaite changé d'auto ecole vu que je suis en formation hors de me commune, mes jours de formation sont chargé et je rentre tard! jJe n'ai pas commencé la conduite !rnJe vais voir le moniteur de l'auto ecole qui me dis qu'il faut que je lui rembourse pour que je puisse récupérer mon dossier, il me dit de rembourser :a presentation de l'examen de code, l'evaluation de depart, et les frais d'inscription, (qui sont offerte)et les 35h de code,!! Je sais a ma connaissance que je n'ai pas signer de contrat, j'ai juste signé l'inscription(la feuille orange et blanc)rnQuels sont mes droits ?rnEst ce que je dois lui rembourser pour récupérer mon dossier?rnQui dois je voir si il ne veut toujours pas me remettre mon dossier ?